Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux
Québec

AUX FABRICANTS DE MÉDICAMENTS

Date : **Le 28 avril 2011**

OBJET : **Publication des avis et recommandations au ministre :**
Mise à jour des listes de médicaments du 1er juin 2011

Conformément à l'article 8 de la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (L.R.Q., chapitre I-13.03), l'INESSS publiera les avis et recommandations qu'il formule au ministre. Toutefois, l'INESSS est également soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1). Conséquemment, certaines informations seront soustraites de la publication en conformité aux restrictions au droit d'accès. Ces dernières seront donc caviardées en conformité avec la loi.

À la **mi-mai**, l'INESSS enverra les lettres réponses aux fabricants qui avaient une demande d'inscription en évaluation pour la mise à jour des listes de médicaments de juin 2011. Les lettres seront transmises par courrier électronique afin d'éviter tout délai, ainsi que par courrier postal, à la personne désignée comme répondant officiel par le fabricant.

L'extrait de l'avis au ministre relatif au médicament sera joint à la lettre réponse qui le concerne. Les portions qui seront caviardées dans la version publique, seront identifiées en grisé dans la version que vous recevrez. Vous serez invités à nous transmettre vos commentaires concernant les portions caviardées de l'avis dans un délai n'excédant pas **quatre (4) jours** ouvrables à l'adresse courriel suivante dsi-avispublics@inesss.qc.ca. Vos commentaires seront alors pris en considération par l'INESSS.

Nous vous remercions de votre collaboration. Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Carole Marcotte
Directrice
Direction de l'inscription scientifique

1195, avenue Lavigerie
1er étage, bureau 100
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418 643-3140